

la Serre

APPEL À CANDIDATURES LA SERRE PROGRAMMATION 2016

PRÉSENTATION

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une meilleure diffusion des travaux des artistes plasticiens et visuels, la Ville de Saint-Étienne propose, au sein de la Serre de l'ancienne École des Beaux-Arts, une programmation visant à accompagner le développement de la carrière professionnelle des artistes issus de son aire métropolitaine.

Résolument tournée vers l'émergence, la programmation des expositions présentées à la Serre offre à des artistes disposant d'un niveau initial de reconnaissance professionnelle une première exposition personnelle produite spécifiquement pour le lieu.

Par cette démarche, la Ville entend avant tout renforcer la reconnaissance et la visibilité du potentiel créatif de son territoire et favoriser la professionnalisation de ses artistes.

Au rythme de 6 expositions annuelles de 5 semaines, la Serre œuvre ainsi à élargir l'accès des publics à l'art contemporain et contribue à densifier, dans un cadre cohérent et complémentaire avec les institutions muséales et les galeries, un réseau vivant de diffusion des artistes plasticiens et visuels.

Ouverte à toutes les disciplines : peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, design, arts numériques... la Serre porte une attention spécifique à l'innovation et à l'expérimentation qui constituent des marqueurs singuliers de la scène stéphanoise.

RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

Peuvent se porter candidats tous les artistes en activité, vivant ou travaillant dans le périmètre de l'agglomération stéphanoise, ou y séjournant dans le cadre d'un projet associant une structure culturelle de ce territoire.

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les artistes doivent envoyer leur candidature par courrier, leur dossier doit impérativement comprendre :

- le formulaire d'inscription dûment complété,
- une attestation d'affiliation ou d'assujettissement à la Maison des Artistes ou à l'Agessa,
- un cv à jour,
- une note d'intention artistique présentant leur démarche et, le cas échéant, le projet spécifique qu'il souhaite développer à la Serre (3 pages maximum),
- un portfolio, éventuellement assorti d'un support dvd.

La sélection des candidatures est réalisée par un comité artistique piloté par la Ville de Saint-Étienne selon un certain nombre de critères tels que la créativité et l'innovation de la proposition artistique, l'inscription du projet dans le parcours artistique du candidat ou la qualité artistique et l'intérêt de la démarche proposée.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES

30 octobre 2015.

la Serre

APPEL À CANDIDATURES LA SERRE PROGRAMMATION 2016

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse postale

.....

Mail

Téléphone

Site internet

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Attestation d'affiliation ou d'assujettissement à la Maison des Artistes ou à l'Agessa pour l'année en cours
- Note d'intention artistique (3 pages maximum)
- CV
- Portefolio éventuellement assorti d'un DVD

Les dossiers sont à retourner impérativement avant le 30 octobre 2015 à :

Ville de Saint-Étienne

Direction des Affaires culturelles / La Serre

À l'attention de Sophie Chappat

BP503

42007 Saint-Étienne Cedex

Les dossiers incomplets ou envoyés après cette date (cachet de la poste faisant foi) **ne seront pas pris en compte.**

Sur demande expresse de l'artiste, le dossier de candidature pourra lui être retourné. Il devra alors joindre à son dossier une enveloppe timbrée à ses nom et adresse.